

Formulaire – Déclaration de retrait d'une piscine hors terre



En vertu du règlement 2013-17 article 7 sur la tarification des piscines, aucune taxe ne sera exigible si le propriétaire prouve que la piscine sur sa propriété a été retirée avant le 1^{er} juin ou érigée après le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Veuillez remplir ce formulaire et le transmettre à la Direction des finances :
1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T8 ou taxation@stbruno.ca

Nom du ou des propriétaires : _____

Adresse de la propriété : _____

Téléphone : _____

Matricule : _____

(tel qu'inscrit sur le compte de taxes municipales)

Je déclare avoir enlevé la piscine hors terre de ma propriété localisée à l'adresse indiquée ci-haut.

L'enlèvement a été effectué le _____ (jour mois année)

et je n'ai pas l'intention d'en installer une autre au cours de la présente année.

En foi de quoi j'ai signé : _____

(signature)

Nom du signataire : _____

(en lettres moulées)

Date de la signature : _____

(jour mois année)

Pour plus d'information sur le compte de taxes : 450 645-2999 (Info-taxes) ou www.stbruno.ca